



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

Commission Départementale des Compétitions Libres Seniors

PV N°01 du 29 Août 2017

Présidence : M. François SCELLES

Etaient présents : MM. Richard BOIMARE – Bernard MOUILLARD – Daniel RESSE

* * * * *

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Libres Seniors sont susceptibles d'appel dans le délai de 7 jours, à compter du lendemain de leur première notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départementale du D.E.F.

* * * * *

ANNEXE AUX REGLEMENTS DU DEF – ACCESSIONS ET DESCENTES CLUBS LIBRES :

FC DU VEXIN SUD :

Ce club ayant 2 équipes en Départemental 4, il désigne l'équipe 1 évoluant dans le groupe A, comme prétendante à la montée.

AS EPAIGNES :

Ce club ayant 2 équipes en Départemental 4, il désigne l'équipe 1 évoluant dans le groupe B, comme prétendante à la montée.

US ST AUBIN LE VERTUEUX :

Ce club ayant 2 équipes en Départemental 4, il désigne l'équipe 1 évoluant dans le groupe C, comme prétendante à la montée.

* * * * *

Le Secrétaire
Daniel Resse

Le Président
François Scelles